

**RAPPORT RELATIF A LA CONFERENCE PUBLIQUE ORGANISEE PAR L'ONG
DROIT DES GENS SUR LA TRAITE ET LE TRAVAIL DES ENFANTS
LE 21 NOVEMBRE 2007 A AGBOVILLE**

Introduction

Dans le cadre de la poursuite de son objet qui est la promotion et la diffusion du droit international public, l'ONG Droit des Gens a organisé, le 21 novembre 2007, une conférence publique sur les conventions internationales relatives à la traite et au travail des enfants.

Objectif de la conférence:

Sensibiliser les enseignants sur les obligations qui incombent aux Etats, au titre des conventions internationales, en matière de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, avec l'appui des autorités administratives, des Directeurs et Chefs de service compétents et de la Coopération technique allemande GTZ qui a une expérience et une expertise au titre de cette lutte.

Résultats attendus de la conférence

- les obligations de l'Etat de Côte d'Ivoire, au regard du droit international, sont connues par 250 auditeurs, s'agissant de la traite et du travail des enfants ;
- les auditeurs, principalement des enseignants et subsidiairement les élèves, sont sensibilisés sur la protection accordée aux enfants ;
- les auditeurs sont capables de comprendre et de s'associer aux efforts nationaux de lutte contre la traite et les pires de travail des enfants.

Composition de l'auditoire, y compris les personnalités :

- Le Préfet de la Région de l'Agnéby, Préfet du Département d'Agboville ;
- Le Directeur Régional de l'Education Nationale ;
- Le Directeur Régional de la Fonction Publique et de l'Emploi ;
- Le Directeur Départemental de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Le Directeur du Centre Social ;
- Les Chefs d'Etablissement scolaire ou leur représentant ;
- Les représentants des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire ;
- Les responsables des services socioculturels de la Mairie et du Conseil Général
- Les représentants de la Radio La Voix de l'Agnéby et de la presse écrite (Fraternité Matin, Soir Info et l'Intelligent d'Abidjan).
- Environ 150 enseignants et 150 élèves.

Déroulement de la conférence :

Les présentations de Messieurs KOUAKOU KOUADIO Amos et SEKA Michel ont été faites par projection, grâce à l'appareil mis à la disposition des conférenciers par le Conseil Général d'Agboville.

L'exposé de Monsieur KOUAKOU a porté essentiellement sur les Conventions 138 et 182 de l'OIT, et sur l'accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'ouest signé le 27 juillet 2005. Celui de Monsieur SEKA a concerné le travail des enfants en Côte d'Ivoire.

La participation de l'auditoire, à travers une dizaine d'intervenants autorisés, a consisté en des questions, des suggestions et des éclairages, notamment celui du Directeur Régional de la Fonction Publique et de l'Emploi.

Un cocktail offert par l'ONG Droit des Gens a marqué la fin de la Conférence publique.

Impact obtenu

On peut noter :

- le renforcement des capacités de l'ONG Droit des Gens en matière de lutte contre la traite et les pires de travail des enfants ;
- la sensibilisation du Préfet de la Région de l'Agnéby qui est disposé à soutenir toute initiative s'inscrivant dans le cadre de cette lutte ;
- l'intervention magistrale et inattendue du Directeur Régional de la Fonction Publique et de l'Emploi d'Agboville sur les instruments juridiques nationaux de lutte contre les pires formes de travail des enfants qui a enrichi le débat ;
- les représentants locaux de la presse écrite ont déclaré être disposés à mener la lutte ;
- certaines personnes ont proposé l'inscription de mesures relatives à la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants aux programmes scolaires.

Activités menées après la conférence :

- Distribution de kits et diffusion de l'information : grâce aux éléments figurant au tableau suivant, la campagne de sensibilisation engagée, avec la conférence, a été renforcée par un support matériel amplificateur.

TABLEAU DE DISTRIBUTION DES KITS DE SENSIBILISATION FOURNIS PAR LA GTZ/LTTE

DESTINATAIRES	CONVENTION 182 OIT (EXEMPLAIRES)	ARRETE 2250/MFPE (EXEMPLAIRES)	PROTECTUS (EXEMPLAIRES)	T-SHIRTS (EXEMPLAIRES)
5 Etablissements scolaires Agboville	100	100	100	40
3 Inspections d'Enseignement Primaire	60	60	60	20
8 membres du Corps préfectoral	20	20	20	15
ONG Droit des Gens (réserve)	20	20	20	10
TOTAL	200	200	200	85

- Communication :

* les représentants de la presse écrite et de la radio « la voix de l'Agnéby » se sont activés, après la conférence, en vue de la publication d'un article ou la diffusion d'un élément ;

* le 21 novembre 2007 et les jours suivants, ONUCI-FM a diffusé, dans ses journaux, une interview de Monsieur KOUAKOU KOUADIO Amos relativement à la conférence ;

* la RTI Première Chaîne qui a reçu l'élément filmé de l'événement a déjà fait au moins deux (2) diffusions dans ses journaux télévisés du 9 décembre 2007.

* les présentations des deux conférenciers sont disponibles sur le site Internet de l'ONG Droit des Gens dont l'adresse est www.oddg.org, ainsi que le compte rendu de presse relatif à la conférence.

Conclusion

L'ONG Droit des Gens remercie la GTZ et toutes les personnes de bonne volonté qui ont contribué à la réussite de la Conférence. Elle se félicite de l'appui de la Coopération Technique Allemande qui a donné plus de crédibilité et de sérieux à son initiative.

L'ONG Droit des Gens proposera, dès que possible, de nouveaux projets en vue de consolider le partenariat qui s'est noué.

Fait à Agboville, le 7 décembre 2007

P/L'ONG Droit des Gens
Le Secrétaire Général

Amos KOUAKOU KOUADIO